

# Recueil des procédures d'organisation générale pour l'application des produits phytosanitaires

## **Etapes clés de la prestation application**

- 1/ A3 identification du besoin du client, ZNT, délais de rentrée devis,
- 2/ A12 A16 analyse de la prescription du fournisseur de produit : validation du/des AMM produits, faisabilité, prise de RDV,
- 3/A4 préparation du chantier FDS, lecture fiche technique du produit, EPI à prévoir,
- 4/A6 communication avec le client affichage, balisage
- 5/ A15 à l'arrivée sur le chantier signature de la « conformité » (pas de décalages entre la théorie et les conditions à l'arrivée)
- 6/ A12 bonnes pratiques de remplissages (dispositif anti débordement et dispositif de non-retour au réseau de distribution de l'eau)
- 13/A12 bonnes pratiques d'application
- 7/E9 E10 compte-rendu de l'application
- 8/ A6 contact avec le client « avis de fin de traitement »
- 9/ E20 contrôles et réclamations
- 10/ A25 Déchets PPNU EVPP et gestion des effluents
- 11/facturation

**Hors application** : Transport, Stockage, Vérification matériel etc...

Je soussigné .....avoir mis en place l'organisation générale de l'application phytosanitaire, en conformité avec les référentiels de certification

Signature

Tampon de l'entreprise

La plupart des produits phytopharmaceutiques autorisés pour les zones non agricoles ne nécessitent pas le port de masque à cartouche pour des traitements réalisés en extérieur. Le port de gants, masque et bottes est fortement recommandé. Il est indispensable de consulter l'étiquette et la FDS : le niveau de protection varie en fonction du produit à appliquer.

La protection de l'opérateur est indispensable lors d'un traitement, en amont et en aval de toute intervention en espace public.

L'information officielle sur le port des EPI se trouve au paragraphe 8 de la fiche de données de sécurité de chaque produit.

#### Pour éviter le transfert des produits phytopharmaceutiques dans l'eau :

- > Respecter les zones non traitées en bleu sur la carte IGN au 1/25000
- > Ne pas traiter les surfaces imperméables (béton, bitume, pavé)
- > Ne jamais rincer le matériel sur une zone imperméable ou près d'un avaloir ou dans un évier
- > Vider et rincer son matériel sur la zone traitée

#### La bonne solution est un mix des méthodes :

- > Utilisation de méthodes alternatives sur les zones sensibles pour l'environnement (zones non traitées, zones imperméables, caniveaux)
- > **ET** utilisation de produits phytosanitaires (dans le cadre des bonnes pratiques) sur le reste de la commune (cimetières, voiries perméables, stades, allées)

Cette solution allie l'efficacité, la satisfaction des habitants, la protection de l'environnement et l'économie budgétaire.

EPI : Equipement de Protection Individuelle  
FDS : Fiche de Données de Sécurité



1		Stocker les produits dans un local phytosanitaire conforme et fermé à clé.
2		Bien lire l'étiquette et les précautions d'emploi avant utilisation.
3		Se protéger efficacement (gants, lunettes, masque, combinaison, bottes).
4		Vérifier régulièrement et maintenir le bon état et le réglage du matériel d'application.
5		Surveiller le remplissage de la cuve du pulvérisateur et ajuster le volume de bouillie (clapet anti-retour, dispositif anti-débordement).
6		Rincer les emballages trois fois, vider l'eau de rinçage dans la cuve, ou utiliser l'incorporateur.
7		Ne pas traiter les cours d'eau et fossés en eau. Appliquer la bouillie par temps calme, sans vent fort pour éviter toute dérive de pulvérisation vers les points d'eau en zone de captage.
8		Appliquer après dilution les fonds de cuve et les eaux de rinçage sur la parcelle.
9		Nettoyer les équipements de protection. Se laver les mains. Prendre une douche.
10		Recycler les emballages dans le cadre des collectes.

La fiche de chantier A1 regroupe les réponses à toutes les exigences du référentiel d'application. En rouge les numéros de rubriques qui seront auditées régulièrement par l'organisme de certification. Cette fiche est imprimée recto verso, elle assure la traçabilité des opérations depuis l'identification du besoin du client, le diagnostic, la préconisation, la préparation du traitement, la saisie des données de traçabilité, l'information du client pendant et à la fin du traitement, la gestion des contrôles et des réclamations. Elle reprend aussi les consignes de sécurité au stockage, au transport, en cas d'accident, de renversement accidentel. Cette fiche est archivée pour être soumise à « échantillonnage » lors des audits (tirage au sort et vérification des paramètres)

## FICHE CHANTIER A1

(Imprimer Recto/Verse)

Identification besoin du client **A6**

N° Agrément **E8**

NOM : .....

observations du client

ADRESSE : .....

Diagnostic :

A18 FDS + E[ech] : oui  non  .....

Préconisation **A14** :

Produit : vérification AMM **A16** FDS + E[ech] **A18**

Dose :

Périodes :

## ORDRE DE TRAVAIL A4 A10

Produit/Technique : **A14**

Lecture étiquette **A12**

Matériel : **A7, A8, A9**

FDS : **A20**

Zone d'intervention :

ZNT

délais rentrée

Surface/Volume à traiter :

**A17** Pas DE PRODUIT CLIENT

Validation applicateur : **A13**

Validation décideur **A13** :

Conformité : oui  non  observation : .....

EPI à prévoir **A2** :

## Intervention (compte rendu) :

Préparation produit : .....

Matériel : **A7 A8 A9**

Remplissage **A10** = utilisation d'un arrosoir pour les petites quantités

Bonnes pratiques **A22**

Consignes sécurité **A12** AMM et respect dose

Lecture étiquette **A12**

**A12** Délier 5 fois pour rinçage etc. > suppression des effluents

Produit : .....

Quantité produit : .....

Quantité préparation : .....

Surface/nombre d'arbres : .....

Linéaire de haie : .....

délais de rentrée

ZNT

Applicateur / opérateur :

**A6** fax sms mail .....

Visa Client : .....

**A5** Visa Décideur : .....

**E20**

CONTROLES ET/OU RECLAMATIONS

- 1
- 2
- 3
- 4
- 5

Consignes de sécurité **A11 A20**

Stockage et Transport et Lieu de traitement :

Application des consignes au stockage et en cas d'accident. > Baliser la zone contenimée

- S'équiper en EPI
- Matières absorbantes + sac de récupération des déchets
- Evacuation des PPNU dans conteneurs identifiés et prévus à cet effet.
- **A23 A24** Transport de petites quantités dans coffret étanche, pas d'approvisionnement chantier en produit **A10** Consignes remplissage
- **A25 Déchets** >> Récupérer emballages vides et PPNU gérer effluents